

En imposant 11 vaccins obligatoires, Agnès Buzyn remercie ses anciens employeurs



Ce jour, troisième et dernière partie de ces entretiens avec le docteur Gérard Delépine, qui, à en lire les réactions, ont passionné nos lecteurs et engendré des débats passionnants. Ce jour, après avoir parlé de Marisol Touraine, notre invité parle de sa remplaçante, Agnès Buzyn...

<http://ripostelaique.com/85-des-recents-medicaments-anti-canceux-sont-inutiles-et-dangereux-1.html>

<http://ripostelaique.com/marisol-touraine-a-ete-la-plus-catastrophique-ministre-de-la-sante-de-la-ve-republique.html>

Riposte Laïque : Quand on vous lit, on a l'impression que beaucoup de grands professeurs sont arrosés par les labos, surtout quand ils occupent des postes importants. Il y a tout de même des gens intègres, dans ce milieu, non ?

Gérard Delépine : La très grande majorité des médecins est intègre et ils font leur possible pour exercer honnêtement leur métier dans des conditions que les gouvernants rendent chaque jour plus difficiles. Mais ils peuvent être trompés, soumis à l'autorité (Milgram) et la preuve sociale (tout le monde fait comme cela), et une minorité d'entre est corrompue

(parfois sans qu'ils s'en rendent vraiment compte !). La corruption n'est pas seulement financière : on peut aussi être corrompu par la flatterie, le goût des honneurs, le désir de faire une belle carrière, de protéger son service, ses élèves, sa famille, sa maîtresse, d'être reconnu par ses pairs, par une promesse de médaille ou d'entrée à l'académie. Surtout ne pas sortir du lot, ne pas être marginalisé, puis harcelé et finalement exclu. Se fondre dans la masse pour se protéger.

Les firmes ne corrompent pas seulement des médecins. Ainsi, de nombreuses préconisations de L'Institut national du Cancer, des Agences Régionales de Santé, les recommandations de nombreuses sociétés savantes, certaines pétitions d'associations de malades, l'acceptation trop facile d'articles discutables par de prestigieuses revues médicales à comité de lecture, sentent très fort le conflit d'intérêt. A l'opposé, les avis sur l'Amélioration du Service médical Rendu de la commission de la transparence de la Haute Autorité de Santé expriment le plus souvent l'état actuel de la science mais n'influent pas sur l'AMM accordée par l'UE, ni sur les prix que le ministère aligne sur ceux des autres pays européens.

Il y a quarante ans, le Secteur public était séparé totalement du privé et un professeur d'université qui louait ses compétences à une entreprise privée dérogeait. La grande révolution libérale a effacé ces repères avec la mise en valeur du partenariat public-privé ! Aujourd'hui la situation s'est inversée : les professeurs d'université qui ne vendent pas leurs services au privé sont considérés comme incompetents, moqués et déconsidérés par leurs pairs ! L'État a diminué leurs crédits et les incite à rechercher des 'partenariats privés. Mais lorsque vous touchez 120 000 euros annuels de l'État (université +hôpital) et 50 0000 euros de l'industrie pharmaceutique, pour qui travaillez-vous prioritairement ? Êtes-vous encore libre de refuser le nouveau médicament (peu efficace ou trop toxique) que votre

laboratoire présente et pour lequel la Haute Autorité de Santé demande votre avis ? Ou de publier les accidents toxiques que vous avez constatés, mais que la clause de confidentialité de votre contrat commercial vous interdit de révéler ? Les Américains qualifient ces universitaires qui ont perdu le sens de l'éthique de « *university wores* ». Mais comme le proclamaient certains politiques récemment pendant la campagne électorale, ne pas respecter l'éthique « *ce n'est pas illégal* ».

Philippe Lamoureux, directeur général du Leem, syndicat des industries pharmaceutiques, avait coutume de proclamer : « *Les experts sans liens d'intérêts (avec nous) n'ont pas d'intérêt.* » Cette doctrine est trop largement appliquée et revendiquée dans les agences censées veiller à la sécurité sanitaire et explique en grande partie la facilité invraisemblable avec laquelle des médicaments trop peu efficaces ou trop toxiques (ou les deux) bénéficient d'autorisations de mise sur le marché rapides et à des prix astronomiques injustifiés.

La suppression des liens d'intérêts entre experts, responsables administratifs et politiques, et laboratoires pharmaceutiques permettrait d'améliorer la sécurité sanitaire et d'économiser 15 à 20 milliards d'€ annuels, assurant ainsi la pérennité de la Sécurité sociale et le remboursement des lunettes, dents et appareils auditifs sans prélèvements supplémentaires. Mais elle nécessite le sens de l'intérêt public, un courage et un désintéressement qui ne paraissent plus à la mode.

Riposte Laïque : Marisol Touraine n'est plus là, mais le nouveau ministre nommé par Macron et Philippe, Agnès Buzyn, parle de rendre obligatoire onze vaccins. Certains l'accusent de se moquer de la Santé publique et de faire délibérément le jeu des labos. Quel est votre point de vue sur ce projet ?

Gérard Delépine : Le Royaume-Uni et l'Allemagne, qui ont aboli toute obligation vaccinale depuis longtemps, ne souffrent pas

plus d'épidémies que nous, malgré les vagues de migrants qui se pressent chez eux. Alors pourquoi veut-on retirer aux Français le droit de décider en toute connaissance l'utilité pour eux-mêmes de se faire vacciner ou pas ?

L'argument souvent rabâché qu'on doit se faire vacciner pour les autres est contraire aux attendus du procès des médecins de Nuremberg (fondement de l'éthique de la recherche sur l'être humain) et aux principes actuels de la médecine rédigés par l'association médicale mondiale. Mais cette assertion (mille fois répétée sur les grands médias au service de la finance via les émissions pseudo médicales quotidiennes) paraît aussi ignorer que l'éradication des maladies infectieuses repose pour plus de 85% sur l'hygiène (et tout particulièrement la qualité de l'eau, le lavage des mains et des aliments et le confinement sanitaire), un peu sur les antibiotiques (10% des cas) et seulement très marginalement sur les vaccinations.

Dans les pays riches à système sanitaire moderne dans lesquels on peut soigner et isoler les malades, la vaccination présente plus de risques que d'avantages. Mais pour l'industrie pharmaceutique, l'obligation vaccinale représente le marché idéal puisqu'il concerne l'ensemble d'une population captive, sans aucune obligation des firmes, pas même celle d'approvisionner régulièrement en vaccins. De plus, en cas d'obligation vaccinale, les accidents des vaccinations ne sont plus pris en charge par le fabricant mais par l'État, avec des difficultés encore plus considérables de reconnaissance de causalité, car la justice répugne toujours à reconnaître la responsabilité de l'État. Si le projet d'élargissement des obligations passe, c'est le jackpot pour Sanofi Pasteur dont le PDG a fortement soutenu Macron.

Les déclarations publiques et le comportement antérieur de madame Buzyn, ancienne responsable de l'institut national du cancer puis de la HAS, font craindre qu'elle n'agisse dans la continuité de Marisol Touraine, prioritairement dans l'intérêt

des firmes pharmaceutiques.

Ses déclarations les plus connues concernent sa défense réitérée des conflits d'intérêts des experts avec l'industrie : « *L'industrie pharmaceutique joue son rôle, et je n'ai jamais crié avec les loups sur cette industrie. Il faut expliquer que vouloir des experts sans aucun lien avec l'industrie pharmaceutique pose la question de la compétence des experts.* »

Ou devant le Sénat : « *Quand on voit les débats que nous avons avec nos tutelles [...], l'indépendance des experts est mise en avant et personne ne semble se soucier de la qualité de l'expertise. [...] On commence à avoir des experts institutionnels qui n'ont plus aucun lien avec l'industrie pharmaceutique et dont on peut se demander, à terme, quelle va être leur expertise, puisqu'ils ne sont plus à aucun "board".* » Précisons que 90% des contrats de conseiller ("board advisor") offerts aux médecins hospitaliers décrétés par leurs soins leaders d'opinion ou experts ne concernent que le marketing, car l'industrie, fort bien pourvue en vrais scientifiques à temps complet, n'a guère besoin de vacataires pour ses recherches. De plus l'analyse des catastrophes sanitaires récentes (Vioxx et Médiator) montre qu'elles ont été reconnues et dénoncées par des médecins non experts, alors que les experts « très compétents » et très liés à l'industrie pharmaceutique ne les ont pas pressenties et parfois même les ont niées un certain temps, voire un temps certain.

La pratique personnelle de madame Buzyn confirme que les conflits d'intérêts ne lui font pas peur. *Le Canard enchaîné* a récemment rappelé qu'elle pratiquait le cumul public-privé efficacement, mêlant fonctions publiques diverses et conseillère de nombreux grands laboratoires pharmaceutiques, dont, entre autres, Sanofi Pasteur et GSK.

On peut donc être certain qu'elle fera tout pour remercier ses anciens employeurs et tentera tout pour imposer une obligation vaccinale élargie. Seule une mobilisation populaire

suffisamment puissante pourra la faire reculer.
Mais il est également vrai que ses tentatives discréditeraient un peu plus la volonté affichée du président Macron de moraliser la vie publique et de renouveler les pratiques politiques...

Riposte Laïque : A vous écouter, on a l'impression que les parents de jeunes enfants, comme les adultes atteints de cancer, n'ont plus guère d'autre choix que de se soumettre à des décisions prises en dehors d'eux. C'est vraiment aussi inquiétant ?

Gérard Delépine : Malheureusement, c'est pire que vous pouvez l'imaginer. Nous avons de très nombreux exemples où les familles qui refusent de se soumettre sont présentées au juge, qui les dessaisit de l'autorité parentale et impose un traitement le plus souvent expérimental. En France, les enfants atteints de cancer servent en moyenne de cobayes à 1,25 essai en 2013, et ces chiffres augmentent chaque année ! Et depuis 20 ans qu'on assiste à ce tsunami d'essais, les taux de guérison ne progressent plus guère, voire diminuent. L'histoire de l'URSS nous avait appris que la liberté est nécessaire au progrès technique ; les concepteurs du plan cancer et des lois santé l'ont oublié et ce sont les malades qui trinquent (mais restent passifs ... jusqu'à quand ?)

Riposte Laïque : Souhaitez-vous ajouter quelque chose, docteur ?

Gérard Delépine : Les problèmes sanitaires ne sont pas anecdotiques. Le secteur de la santé consomme près de 14% de notre PIB. Tout le monde sera un jour vieux et presque tout le monde sera un jour malade. Malheureusement, la population préfère croire qu'elle sera toujours jeune, belle et en bonne santé et refuse trop souvent de s'intéresser aux politiques de santé. Ce n'est le plus souvent qu'en cas de maladie, ou de celle d'un proche, que les Français prennent conscience de la dégradation de notre système de soins et de la réalité des problèmes que nous dénonçons depuis plus de quinze ans. Mais

c'est souvent trop tard, car ils sont alors en état de faiblesse, hors d'état de se défendre efficacement.

La liberté de son corps, de son intégrité même au-delà de la mort, celles du secret médical, du choix éclairé ou du refus de son traitement font partie des droits fondamentaux de la personne humaine menacée par la dérive marchande de nos gouvernants. Les libertés ne persistent que tant qu'on les défend. Tant que la population ne se mobilisera pas, la liberté thérapeutique sera de plus en plus réduite et la qualité des soins continuera à chuter (pensez aux urgences et aux maisons médicalisées pour personnes âgées, la honte suprême de notre système). Battons-nous ! Battez-vous car médecins et soignants n'en peuvent plus et changent de métier ou s'exilent de plus en plus. Les déserts médicaux ne se régleront pas en construisant des maisons médicales. Les murs resteront vides tant que la liberté de soigner ne sera pas rendue. Un combat que les soignants seuls ne peuvent gagner. Les citoyens doivent se saisir de ce drame sans faire l'autruche et croire au miroir aux alouettes.

Propos recueillis par Pierre Cassen